

ROPETECH parc d'aventure de Berne

Le parc aventure de Berne se situe dans la forêt du Dählhölzli à Berne. Sept parcours d'une hauteur de 4 à 23 mètres permettent de découvrir la forêt d'une manière inédite. Trois parcours pour enfants sont destinés aux plus jeunes. Les différents niveaux de difficulté permettent à chacune et chacun de trouver un parcours adapté à ses préférences et à ses capacités. La combinaison entre nature, frissons et activité physique garantit une expérience inoubliable au parc aventure de Berne. Les passerelles et les tyroliennes vous conduisent sur plus de 120 plates-formes à travers la forêt. Avec ses 3000 mètres de parcours, le parc aventure de Berne compte parmi les plus grands de Suisse. Grâce au système de sécurité communiquant Clic-it, vous traversez les passerelles et autres obstacles tout en étant assuré en permanence avec les mousquetons.

1. Plan d'accès

Le parc aventure de Berne est situé à la Thunplatz à Berne près de l'entrée de la forêt du Dählhölzli.

Transports publics

Nous recommandons l'utilisation des transports publics. Les lignes 7 (direction Ostring) et 8 (direction Saali) ainsi que 19 (direction Elfenau) et 28 (direction Wankdorf) desservent régulièrement l'arrêt Thunplatz. L'arrêt se trouve à environ dix minutes de la gare de Berne. Le parc se trouve environ 100 mètres en direction de la forêt.

Voiture

Après avoir quitté l'autoroute à la sortie Bern-Ostring, vous atteignez après environ 320 mètres le rond-point du Burgernziel. Après environ 550 mètres parcourus en direction du centre, vous arrivez à la Thunplatz (arrêt de tram et de bus, îlot). Il vous suffit alors de quitter le rond-point à la cinquième sortie. Cela vous mènera directement dans la zone de parking. Au bout de celle-ci se trouve le parc aventure de Berne. Si vous disposez d'un système de navigation, vous nous trouverez à l'adresse suivante: Thunplatz 17, 3006 Berne.



Places de parking

Un nombre limité de places de parking payantes est à disposition à l'entrée du parc. Vous trouverez également des places à proximité en zone bleue.



2. Heures d'ouverture

Le parc aventure de Berne peut être fermé à tout moment en raison de forts vents ou d'orages. En cas de doute, vous pouvez consulter notre site web www.ropetech.ch. Les heures d'ouverture suivantes sont valables:

21 mars au 3 avril mercredi, samedi et dimanche de 10 à 18 heures
4 avril au 11 octobre tous les jours de 10 à 18 heures
12 octobre au 15 novembre mercredi, samedi et dimanche de 10 à 17 heures

La dernière entrée est possible jusqu'à deux heures avant la fermeture du parc. Sous réserve de modifications.

3. Prix

Particuliers

Parcours pour enfants (max. 40 kg) CHF 32.00
Enfants < 16 ans CHF 32.00
Apprentis, étudiants, AVS CHF 37.00
Adultes CHF 42.00

Cartes de saison

Parcours pour enfants CHF 184.00
Enfants < 16 ans CHF 184.00
Apprentis, étudiants, AVS CHF 214.00
Adultes CHF 240.00

Les cartes de saison ne sont pas transmissibles. Le détenteur de la carte doit présenter une pièce d'identité.

Familles

À partir de 3 personnes dont au moins 1 enfant: 3,00 CHF de réduction par personne

Groupes / écoles / éclaireurs

Les groupes à partir de dix personnes doivent s'inscrire sous www.ropetech.ch. A partir de 10 personnes, les groupes bénéficient d'un rabais de 10% sur l'entrée. Les classes d'école ou les groupes scouts inscrits bénéficient d'une réduction de 20% sur le prix d'entrée au parc. Sous réserve de modifications.

Les mineurs doivent présenter une autorisation écrite d'un parent ou du/de la représentant/e légal/e. Vous trouverez le formulaire de consentement pour les personnes investies de l'autorité parentale en annexe ou sous Dokumente. Adresse e-mail pour vos questions et suggestions: info@ropetech.ch

4. Règles du parc

En général

Règles du parc / instructions

Chaque visiteur doit avoir lu et accepté toutes les règles du parc avant de pouvoir emprunter les parcours. Les instructions données par le personnel de ROPETECH ainsi que les



panneaux doivent être suivis et respectés dans l'enceinte du parc. En cas de violation de ces derniers, la personne fautive peut être exclue du parc.

Risques

La visite du parc comporte certains risques. Les habits peuvent être salis ou endommagés, ou il se peut que des marques apparaissent sur vos habits suite au port harnais. En cas de chute, vous risquez des éraflures ou de petites blessures. Les visiteurs doivent toujours s'assurer avec les moyens de sécurité corrects, sans quoi ils risquent la chute voire même la mort. Le respect des règles du parc réduit ces risques au minimum.

Responsabilité

Les visiteurs empruntent les parcours de manière autonome et à leurs risques et périls. Les visiteurs qui se mettent eux-mêmes ou d'autres personnes en danger sont exclus du parc.

Assurance et responsabilité

L'assurance est l'affaire des participants. Ceux-ci doivent disposer d'une couverture suffisante auprès de leur assurance-maladie ou -accidents.

Informations juridiques

Le droit suisse s'applique dans tous les cas. Le for est à Berne.

Entrée

Le prix d'entrée inclut l'utilisation de l'équipement pour une durée maximale de 4 heures, l'introduction, la surveillance par le personnel du parc ainsi que l'utilisation du système correspondant (auto-assurance ou parcours pour enfants).

Équipement de sécurité

L'utilisation du parc est interdite sans équipement de sécurité complet. Il faut obligatoirement utiliser l'équipement mis à disposition par ROPETECH. Il est strictement interdit de laisser l'équipement sans surveillance ou de l'enlever pendant l'utilisation ou de le remettre à des tiers. Si vous enlevez l'équipement pour aller aux toilettes, vous devez faire contrôler le port correct par le personnel du parc avant de vous rendre sur le prochain parcours.

Substances illicites

L'utilisation des parcours sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments est interdite.

Déchets

Il est interdit de jeter des objets ou toute forme de déchets sur le sol. C'est pourquoi il est interdit de fumer, de manger et de boire sur les parcours.

Place de jeu

La place de jeu n'est pas surveillée par l'équipe de ROPETECH et ne peut être utilisée qu'en compagnie d'une personne adulte. Vous l'utilisez dans tous les cas à vos risques et périls.

5. Conditions pour emprunter le parc

Conditions générales



Souliers / habits

Vous devez porter des chaussures de randonnée ou de sport pour emprunter les parcours et des pantalons (pas de jupes). Le port de foulards ou de vestes épaisses est déconseillé.

Cheveux longs

Pour des raisons de sécurité (poulies), les visiteurs avec cheveux longs doivent porter un filet à cheveux ou attacher les cheveux.

Objets non fixés

Les objets qui peuvent tomber lors de l'utilisation des parcours doivent être déposés ou assurés en conséquence. Si nécessaire, une longe peut être demandée au personnel.

Poids maximal

Le poids maximal autorisé est de 120 kg (240 pounds, 18 stone, 265 lb) pour les parcours à auto-assurance et de 40 kg (80 pounds, 6 stone, 88 lb) pour les parcours pour enfants.

Enfants âgés de moins de 18 ans

Les enfants âgés de moins de 18 ans doivent présenter le consentement écrit de la personne investie de l'autorité parentale.

Choix des parcours

Les enfants âgés de 4 ans et plus et pesant au maximum 40 kg peuvent emprunter les parcours pour enfants A à C. Les personnes âgées de 8 ans et plus peuvent emprunter les parcours avec auto-assurance 1 à 7. Avant d'entrer dans le parc, les enfants âgés de 8 ans et plus et pesant jusqu'à 40 kg doivent choisir le parcours qu'ils souhaitent emprunter, car l'équipement utilisé varie d'un parcours à l'autre.

Parcours à auto-assurance 1 à 7

Test et parcours d'exercice

Avant de pouvoir emprunter les différents parcours, chaque visiteur doit passer au moins une fois par année le test théorique et effectuer le parcours d'exercice.

Accompagnement

Les enfants âgés de moins de 12 ans doivent être accompagnés par une personne majeure (au maximum 4 enfants par personne majeure). Si aucun accompagnant n'est disponible, ROPETECH met à disposition, suivant les disponibilités (une demande préalable est nécessaire), moyennant le paiement d'un supplément, un collaborateur qui accompagne l'enfant.

Partnercheck

Les parcours à auto-assurance ne peuvent pas être empruntés individuellement. Le Partnercheck, qui désigne le contrôle mutuel de deux visiteurs avant et pendant que ces derniers empruntent les parcours, s'applique. Le Partnercheck consiste en un contrôle visuel ainsi que, si nécessaire, en un contrôle manuel.

Hauteur de prise

La hauteur de prise minimale pour les parcours 1 et 2 est de 140 cm, celle pour les autres parcours est de 170 cm. La hauteur de prise minimale est mesurée avec les bras tendus.

Règles concernant l'âge

Les enfants dès l'âge de 8 ans peuvent emprunter tous les parcours à auto-assurance. Il est recommandé d'avoir au moins 10 ans pour emprunter les parcours 3 à 5 et au moins 12 ans pour les parcours 6 et 7.

Parcours pour enfants A à C

Préparation

L'instruction correspondante doit être accomplie pour emprunter les parcours pour enfants.

Hauteur de prise

La hauteur de prise minimale pour emprunter les parcours pour enfants est de 100 cm. La hauteur de prise minimale est mesurée avec les bras tendus.

Règles concernant l'âge

Les parcours pour enfants avec système de sécurité continu peuvent être empruntés par les enfants âgés de 4 à 9 ans.

Surveillance

Chaque enfant doit en permanence être surveillé par un adulte.

6. Comportement dans le parc

Parcours à auto-assurance 1 à 7

Toujours rester assuré

Sur le parcours, au minimum un mousqueton doit toujours être accroché dans le câble de sécurité. Les personnes visitant le parc ne doivent en aucun cas se tenir sur les parcours sans être assurés.

Sens de passage fixe

Le passage sur les parcours n'est possible que dans une seule direction. Il est interdit d'emprunter les passerelles et les tyroliennes dans le sens contraire.

Comportement en cas de blocage

En cas de blocage par suite de problèmes techniques ou si une personne a peur, il faut en premier lieu veiller à ce que les personnes concernées restent assurées correctement. Ensuite, il faut faire appel au personnel du parc (au moyen du bouton d'alarme ou l'informer par le biais d'une tierce personne). Il est essentiel de rester assuré jusqu'à ce que les secours arrivent.

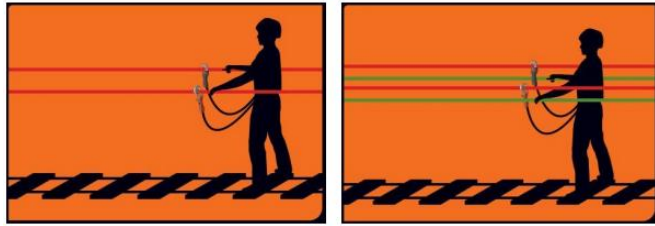
Plate-formes

Au maximum 3 personnes peuvent se tenir sur une plate-forme. La grande plate-forme de rassemblement (première plate-forme des parcours 1 et 2) ne peut pas accueillir plus de 10 personnes. Sur les plate-formes, les mousquetons sont accrochés l'un après l'autre dans les câbles de transfert marqués en rouge.



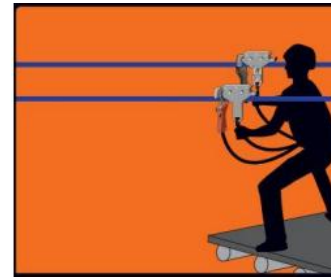
Passerelles

Les passerelles ne peuvent être utilisées que par une seule personne à la fois. Il est strictement interdit de les faire osciller ou de leur faire subir une charge brusque et exagérée. Sur les passerelles, on accroche les mousquetons aux câbles marqués en rouge. S'il y a des câbles marqués en vert, on s'accroche à ceux-ci; sinon, on s'accroche aussi aux câbles marqués en rouge.



Tyroliennes

Avant de vous accrocher à une tyrolienne, les câbles de la plate-forme d'arrivée doivent être libres. Pour s'accrocher à une tyrolienne, il faut d'abord accrocher les deux mousquetons aux câbles de la tyrolienne, puis accrocher les poulies derrière les mousquetons. Pour finir, les mousquetons sont fixés sur les poulies. Suivant le poids du corps et la position adoptée sur la tyrolienne, il est possible que des personnes légères n'atteignent pas la plate-forme d'arrivée. Dans ce cas, vous devez vous tourner dans le sens contraire de la marche et vous tirer avec les mains jusqu'à la plate-forme d'arrivée. Les poulies sont accrochées dans les câbles marqués en bleu.



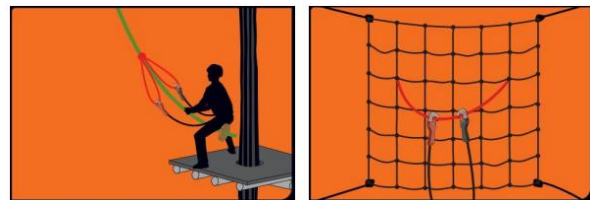
Montées et descentes

Pour la montée et la descente ainsi que pour les éléments spéciaux, vous devez accrocher un mousqueton après l'autre dans le dispositif d'assurage. De plus, le mousqueton du dispositif d'assurage est accroché à la boucle verte du harnais. Après avoir franchi l'élément, il faut accrocher un mousqueton après l'autre dans les câbles de transferts marqués en rouge.



Liane

Pour utiliser la liane, vous devez accrocher un mousqueton après l'autre dans les boucles de sécurité de la liane marquées en rouge. Le saut se termine dans un filet dans lequel il faut se tenir fermement avec les deux mains. Vous accrochez alors les mousquetons les uns après les autres à une corde de sécurité marquée en rouge. Ensuite, vous pouvez lâcher la liane. Ensuite seulement, vous pouvez ramener vers vous les boucles de sécurité et accrocher un mousqueton après l'autre dans les boucles de sécurité rouges.



Parcours pour enfants A à C

Assuré en permanence

Les parcours pour enfants sont équipés d'un système de sécurité continu. Au début du parcours, le chariot coulissant est placé sur le câble de sécurité. Cela permet ensuite

d'effectuer la totalité du parcours sans devoir accrocher/décrocher l'assurance. Il faut impérativement respecter le sens de passage.

Comportement en cas de blocage

En cas de blocage, le personnel du parc est alarmé (au moyen de la borne alarme ou par la personne accompagnante ou une tierce personne). Vous ne devez en aucun cas ramener les enfants au sol par vos propres moyens.

Plate-formes / éléments

Seul un enfant à la fois doit se trouver sur un élément. Respectivement deux enfants peuvent simultanément se tenir sur les plates-formes. Les enfants doivent adapter leur vitesse sur les éléments (notamment les tyroliennes) à leur taille, à leur poids et à leurs capacités.

7. Questions ou suggestions

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Nous y répondons volontiers!



Consentement

Le/la soussigné/e (représentant/e légal/e) confirme que les enfants (jusqu'à l'âge de 18 ans) cités nommément ci-dessous sont autorisés à visiter le parc aventure ROPETECH de Berne. Le/la soussigné/e confirme d'autre part avoir pris connaissance des risques que comporte une visite du parc et avoir lu, lu compris et accepté les conditions générales.

Représentant/e légal/e:

Prénom, nom	Date de naissance

Enfants et adolescents participants:

Prénom, nom	Date de naissance

Mise en garde

La visite du parc comporte certains risques. Les habits peuvent être salis ou endommagés, en cas de chute, vous risquez des éraflures ou il se peut que des marques apparaissent sur vos habits suite au port harnais. Les visiteurs doivent toujours s'assurer avec les mousquetons ou les poulies, sans quoi ils risquent la chute voire même la mort. Le respect des règles du parc réduit ces risques au minimum.

Date:

Signature:

* Les personnes suivantes sont considérées comme représentant légal:

- Parents
- Tuteurs
- Enseignants
- Responsables de camps